

Carte les trois blocs géographiques émergents en terme de Securite-LAB Transfrontaliere et encadrement de la Transhumance, OFAC 2018

**Conférence internationale des Ministres en charge de la
Défense, de la sécurité et des aires protégées sur la lutte contre
le Braconnage et autres activités criminelles transfrontalières
N'Djamena-Tchad, 23 au 25 janvier 2019**

NOTE CONCEPTUELLE

Session thématique „ **Accords transfrontaliers de lutte anti-braconnage : Inventaire, radioscopie approfondie des accords de LAB sous régionaux et transfrontaliers existants, identification des blocs géographiques émergents, extension des accords, enjeux, perspectives**“

Hotel Hilton. N'Diamena. 24 janvier 2019

NOTE CONCEPTUELLE

1.0. Contexte et justification

Financement des groupes terroristes opérant dans la région

Il y a trente ans à peine, des milliers d'éléphants se déplaçaient majestueusement dans les zones de conservation de la faune sauvage d'Afrique centrale. Selon le PNUE (2018)¹, leur population aujourd'hui a été décimée et dans des endroits comme le parc national de la Garamba en RDC où l'on estime la population éléphantine à 1100 et 1400 éléphants, contre 20 000 dans les années 1980. Dans la même foulée, le rapport de l'ONG Traffic² sur le paysage Garamba-Bili-Chinko souligne que parmi les groupes armés non étatiques opérant dans la région figurent les milices janjaouid du Soudan, l'Armée de résistance du Seigneur de l'Ouganda, les combattants anti-Balaka et Séléka rivaux de la RCA, ainsi que l'opposition à l'Armée de libération du peuple soudanais et des braconniers transfrontaliers lourdement armés travaillant parfois en association avec des pastoralistes / transhumants armés.

Chaque médaille ayant son revers, le rapport conjoint GAFI-GABAC-GIABA sur le financement des individus ou groupes terroristes, relève que le financement du terrorisme en Afrique Central et de l'Ouest est également financé par l'enlèvement du bétail, des biens et des personnes. En somme, les communautés et pasteurs souvent complices des groupes armés subissent également des exactions de ces derniers comme l'a relevé le Dr. Paul Scholte dans son étude relative à l'impact du Boko Haram sur la transhumance³. Par ailleurs, la CEEAC⁴, affirme que les atteintes à l'environnement vont souvent de pair avec d'autres infractions – faux passeports, corruption, blanchiment d'argent ou meurtre. En fait, le non-respect des accords de transhumance et la porosité des frontières jouent un grand rôle dans le financement du terrorisme dans la sous-région. Les itinéraires empruntés pour les transhumants, le trafic transnational et transcontinental de la faune sont souvent identiques à ceux utilisés pour le trafic d'armes, stupéfiants et êtres humains.

Zones sahéliennes et le déficit fourrager très prononcé

Les éleveurs transhumants élèvent le bétail sur les terres réparties entre la zone sahélienne à déficit fourrager très prononcé et les régions soudaniennes à fortes potentialités pastorales. Dans les pays sahéliens, on estime que 70 à 90 % du cheptel bovin, et 30 à 40 % de celui des petits ruminants sont élevés selon le système pastoral

¹ <https://www.unenvironment.org/fr/news-and-stories/recit/des-groupes-armes-menacent-certains-mammiferes-emblematisques-de-lafrique>

² *An Assessment of Poaching and Wildlife Trafficking in the Garamba-Bili-Chinko Transboundary Landscape*

³ Impacts of boko haram on Transhumance in Cameroon Mark moritz & paul scholte, The ohio state university, USA 2016

⁴ Conférence des Ministres de la CEEAC sur l'éco-sécurité, le conflit homme/faune et la gestion des terres dans les aires protégées en Afrique centrale de 2017 à N'Djamena

SES

THI

” A

tra

LA

rac

ap

ac

transhumant (CSAO-OCDE/CEDEAO, 2008)⁵. Praticué essentiellement dans les zones arides et semi-arides, ce type d'élevage est souvent la seule activité productive qui valorise bien ces zones où les ressources sont dispersées et aléatoires en rapport avec la variabilité climatique. L'activité d'élevage va de pair avec la sécurité. Dans des espaces saharo-sahéliens où la sécurité est gravement menacée, la relation entre la mobilité des troupeaux et la sécurité fonctionne dans les deux sens. L'élevage pastoral et le commerce étant l'une des principales occupations humaines légales et pacifiques des zones concernés, ils y constituent une ligne de défense essentielle contre l'insécurité par l'occupation de l'espace.

Conférence internationale sur le lac Tchad, Abuja février 2018 : pile ou face

En effet, il a été affirmé au cours de la conférence internationale sur le lac Tchad qui a eu lieu à Abuja (Nigeria), du 26 au 28 février 2018 que la transhumance présente des avantages. Pour les pays sahéliens, la transhumance transfrontalière permet : (i) le déstockage saisonnier des pâturages sahéliens déficitaires au moyen d'un transfert de charge saisonnière vers les régions méridionales à fortes potentialités pastorales ; (ii) l'augmentation de la productivité des troupeaux et le maintien en vie du capital-bétail ; (iii) la faiblesse des coûts de production. Malgré ses multiples avantages aussi bien pour les pays d'accueil que de départ, la transhumance transfrontalière est mise de nos jours à rude épreuve en raison de : (i) non-respect des couloirs de transhumance ; (ii) l'occupation des pistes d'accès et obstruction des espaces pastoraux et des ressources dans les zones d'accueil ; (iii) des conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs, (iv) et l'association des transhumants aux groupes armés ainsi qu'au braconnage local et transfrontalier.⁶

Pour le cas spécifique du parc National de Sena Oura au Tchad, il est submergé par les transhumants qui s'y sédentarisent de plus en plus. Le nombre des transhumants a augmenté au point où la capacité de charge de l'AP est largement dépassé (Bemadjim : 2018)⁷. Les écogardes ne pouvant plus agir seuls contre ces menaces, il est indispensable que ces derniers reçoivent l'appui des forces armées et de l'ordre. Le Prof Bobo Kadiri, ancien Directeur de l'EFG⁸ préconise qu'à « menaces égales, riposte égale », car en dépit des initiatives des Etats, le braconnage notamment celui des éléphants, prend de plus en plus de l'ampleur.

Paix-Sécurité-Economie verte : mesures politique, diplomatique, institutionnel & technique

Au regard de l'ampleur des massacres d'éléphants opérés au cours des années 2012/13 dans le Parc National de Bouba Ndjidda (Cameroun), le massacre d'éléphants dans la réserve de faune de Binder Léré (Tchad) avec à la clé la mort des éléments de l'armée Camerounaise et des pisteurs en exercice de leurs fonctions dans le dit parc en 2018 : le braconnage constitue une menace non seulement pour la biodiversité mais aussi pour la paix et la sécurité sous régionale. Il devient primordial de prendre des mesures idoines pour éviter de nouvelles pertes en vie humaines et en animaux sauvages et assurer la stabilité dans la sous-région.

Ces mesures selon la CEEAC pourraient être envisagées dans le cadre des mécanismes communautaires, notamment sous le couvert du Pacte d'assistance mutuelle entre les Etats membres de la CEEAC et du Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), tous deux signés le 24 février 2000 à Malabo. Sur le plan politique, la Décision des Chefs d'Etat N°22/CEEAC/CCEG/XVI/15 du 25 mai 2015 portant approbation de la Déclaration des Ministres de la CEEAC sur la LAB en Afrique centrale. De plus, la Déclaration de Yaoundé sur les forêts, fruit de

⁵ Kamuanga, J.B.M., J. Somda, Y. Sanon et H. Kagoné (2008), Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Potentialités et défis. Paris, CSAO-OCDE/CEDEAO, 162 p. cité dans le rapport du sous-programme « Gestion améliorée des autres ressources partagées » du Sec du Club du Sahel de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE CEDEAO.

⁶ Rapport du s/-programme « Gestion améliorée des autres ressources partagées » du Sec Club du Sahel de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE (CSAO/OCDE) et la Commission CEDEAO

⁷ Empiètements du PNSO par les activités anthropiques (agropastoralisme & orpaillage) Bemadjim N. etienne, GIZ BSB Yamoussa, 2018

⁸ Pr; Bobo Kadiri, discours de fin de formation des écogardes- spécialistes de la Faune, Ecole de faune de Garoua, 2015

l'engagement des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale en mars 1999 constitue le socle de toute la dynamique de la gestion concertée des Aires Protégées Transfrontalières (APT).

Selon le Prof. Ngoufo (2013), l'engagement des chefs d'Etats d'Afrique centrale à travers la Déclaration de Yaoundé (1999) à gérer de façon durable leurs écosystèmes forestiers s'est traduit, en actions concrètes, par la création de la COMIFAC et l'adoption du plan de convergence⁹. Le soutien de l'initiative des Chefs d'Etats d'Afrique centrale par l'assemblée générale de l'ONU est effectif à travers la résolution A/RES/54/124 UN de Février 2000, qui appelle la communauté internationale à soutenir les pays d'Afrique centrale pour la sauvegarde des écosystèmes forestiers.

Deux années plus tard, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a été créé sous l'impulsion des Etats Unis d'Amérique et de l'Afrique du Sud. Au fil des ans, la COMIFAC a facilité: la création d'un Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Juin 2012, l'élaboration du Plan d'Action sous régional des Pays de l'Espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations nationales sur la Faune Sauvage (PAPELCAF) en février 2012, la Déclaration des Ministres de la CEEAC sur la LAB en Afrique centrale à Yaoundé et le Plan d'Action d'Urgence régional de la LAB (PAULAB) en zone de savane et de forêt de mars 2013 et le Plan d'Extrême Urgence de LAB (PEXULAB), pour ne citer que ceux-là.

Les Accords de Coopération et les Aires Protégées Transfrontalières (APT)

Malgré les efforts manifestes des Etats, les menaces pèsent toujours sur les AP et le braconnage continu. C'est ici l'occasion de s'interroger sur les résultats produits par ces différentes initiatives afin de savoir quelle est leur efficacité ? De même, quelles sont les actions concrètes à initier ou à renforcer pour une meilleure sécurité des AP. Selon Monpetit (2013), l'aire protégée, bien que constituant un outil efficace pour la conservation, ne peut, dans sa forme actuelle, répondre à elle seule aux pressions anthropiques qui s'amplifient. L'humanité, au fil des civilisations, a façonné son territoire en dessinant des frontières géopolitiques sur la base desquelles les systèmes économiques et sociaux se sont progressivement développés. Ces frontières, découlant des enjeux politiques, de contextes culturels ou de cadres géographiques ne tiennent historiquement pas compte des écosystèmes ou des espèces dans leur établissement. Elles constituent donc une limite à l'influence des aires protégées, contribuant à leur isolement autant géographique, économique, politique et culturel, qu'écologique.¹⁰

En outre, une définition des blocs géographiques en lien direct avec les APT favoriserait la conservation par écorégion. C'est dans cette dynamique que des complexes d'APT ont vu le jour en Afrique centrale, notamment : (i) le tri-national de la Sangha (Accord de coopération du 07 décembre 2000 de la BLAB-TNS signé en 2009), Cameroun-RCA-Congo; (ii) le Tri-national Dja-Odzala-Minkebe (Accord de coopération signé à Libreville le 30 septembre 2004-TRIDOM) Cameroun-Gabon-Congo; (iii) le binational Mayumba Conkouati (Accord de coopération signé à Kinshasa en Novembre 2010-PTMC), Congo-Gabon; (iv) le binational Lac Télé – Lac Tumba (Accord de coopération signé en août 2010 - LTLT) Congo-RDC; (v) le binational Sena Oura- Bouba Ndjida - Cameroun, Tchad (Accord de coopération bilatérale signé en Août 2011 BSB).

Une approche bâtie sur des dynamiques existantes - Protocoles d'Accords Spécifiques

Sur initiative de la Coopération Allemande avec l'appui de la COMIFAC et de la CEEAC et en collaboration avec l'UICN et le WWF, les Experts pays des différentes sectorielles administratives ont élaboré et validé deux Protocoles Spécifiques (PS) à savoir : le Protocole Spécifique sur l'implication



⁹ Etude sur la capitalisation des expériences d'Aires Protégées transfrontalières en Afrique centrale, Pr Roger NGOUFO, CED, 2013

¹⁰ Les aires protégées transfrontalières : au-delà de la conservation de la biodiversité, Sandrine Monpetit, Sherbrooke Canada, 2013

des populations riveraines relatif à l'Accord BSB et le Protocole Spécifique sur la mise en place des Brigades et des interventions LAB relatif à l'AT-LAB de N'Djamena.

Ces deux PS ont été signés par la RCA et le Tchad. La signature du Cameroun est encore attendue. Les exemples de massacres d'éléphants est légions dans la sous-région. La présence de groupes armés non contrôlés dans des zones de post-conflit, notamment en RCA, RDC, Soudan, Soudan du Sud, Tchad et Niger entretient un climat d'insécurité. Circonscrire les mouvements des groupes armés pas seulement dans l'espace d'assise de la Tripartie, mais également dans les différents blocs géographiques émergents est une urgence.

C'est à ce titre que l'ARTICLE 27 du Protocole Spécifique sur la mise en place des Brigades et des interventions LAB relatif aux ACTIONS DIPLOMATIQUES CONCERTÉES DE PLAIDOYER stipule que : « les pays mènent des actions diplomatiques concertées de plaidoyer et de sensibilisation auprès des pays d'origine des braconniers, transitaires et consommateurs des produits fauniques illicitement récoltés ». Il est souhaitable qu'un Accord Spécifique LAB impliquant le Soudan, Soudan du Sud, Niger et en RDC soit élaboré dans l'optique de contenir l'activité accrue de groupes armés qui se déplacent entre le sahel, le Soudan et le Nord de l'Afrique équatoriale en s'y livrant au braconnage et autres activités criminelles.

Poursuivre l'approche de coopération transfrontalière et bâtir des coalitions nouvelles

L'analyse des dynamiques existantes ont conduit à dégager trois grands blocs thématiques. La dimension sécuritaire, économique et de la conservation doivent être analysés selon les grands blocs (nord Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria- Tchad, RCA et RDC- Soudan du sud, RDC) ainsi que les autres activités transfrontalières. Il s'agit donc de partir des réalités existantes sur le terrain et de relier entre elles les initiatives positives. Trois activités découlent d'une telle approche : l'observation des dynamiques transfrontalières, l'identification et la mise en réseaux des acteurs impliqués dans les trois grands blocs thématiques, et les appuis Etatiques.

2.0. Objectifs de la Session Thématique

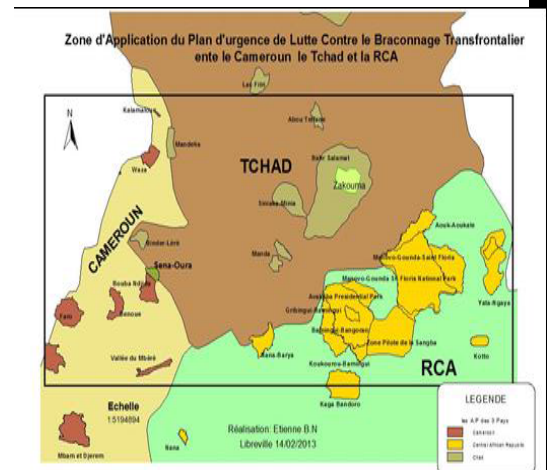
2.1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette session thématique est d'analyser les accords transfrontaliers LAB (inventaire, radioscopie), d'identifier les blocs géographiques émergents et de développer un programme d'action pour leur mise en œuvre, en prenant en compte le bien-être des populations.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques ici sont liés aux différentes thématiques en lien avec l'objectif global. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Identifier les différents accords transfrontaliers ;
- Proposer et adopter les blocs géographiques émergents ;
- Développer une ébauche de programme d'action en vue de l'extension des accords transfrontaliers existants aux pays concernés par la boucle de la transhumance et le cas échéant proposer l'élaboration des accords cadre pour opérationnaliser ces accords ;



- Identifier les mesures d'incitation économiques alternatives favorables pour les communautés vivant près des aires protégées afin de réduire le gap entre la conservation et le développement des actions socioéconomiques.

3.0. Résultats attendus

Sur la base de ce qui précède, les résultats attendus de cette session sont les suivants:

- Les accords transfrontaliers sont identifiés et analysés ;
- Les blocs géographiques émergents et les possibles accords transfrontaliers y afférents sont proposés et adoptés ;
- Une ébauche de programme d'action dotée de feuille de route en vue de l'extension des accords transfrontaliers existants aux pays concernés par la boucle de la transhumance est développée et le cas échéant proposer l'élaboration des accords-cadres pour l'opérationnalisation des accords identifiés;
- Des mesures d'incitation économiques alternatives favorables pour les communautés vivant près des aires protégées afin de réduire le gap entre la conservation et le développement des actions socio-économiques sont identifiées.

4.0. Approche méthodologique

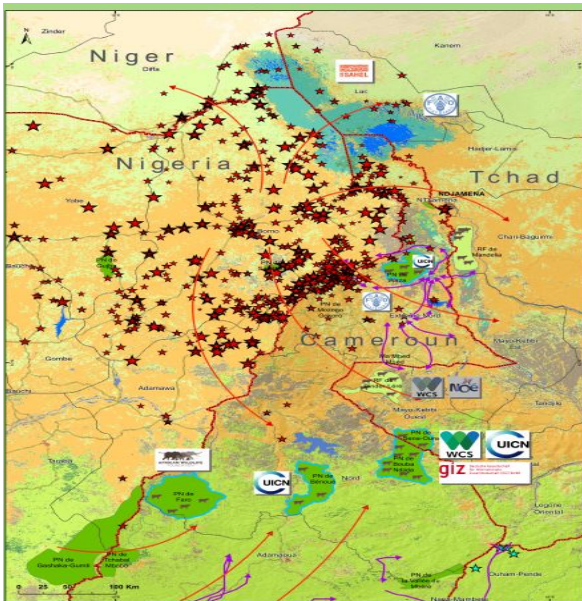
Les travaux s'articuleront autour des présentations en plénière et des travaux en groupe. Des sessions de restitution des travaux seront organisées et une feuille de route pour la mise en œuvre des résolutions qui seront prises pendant la réunion et adoptées.

4.1. ANALYSE DES ACCORDS EXISTANTS

L'analyse des accords et des pistes de solutions se fera sur la base de la fonctionnalité de la mise en œuvre des accords existants, en ressortant aussi les superpositions et chevauchements entre ces différents accords et les pays concernés. Un examen ou diagnostique de l'ensemble de la mise en œuvre des accords se déroule autour d'une étude. Un consultant est commis à cette œuvre, et les conclusions seront présentées pendant la réunion des experts.

4.2. IDENTIFICATION DES BLOCS GEOGRAPHIQUES

Une proposition de carte des blocs géographiques a été préparée par l'OFAC. Cependant une réserve est émise sur la prise en compte des AP du Bloc Est, notamment en ce qui concerne le bloc transfrontalier des parcs nationaux du Faro (Cameroun) et Gashka Gumti (Nigéria). Par ailleurs, il est souligné l'importance de restreindre le nombre de blocs à 3 et non de 4 pour soucis d'efficacité.



4.2.1. Bloc Nord-Ouest : Cameroun - Niger - Tchad / Zone Lac Tchad

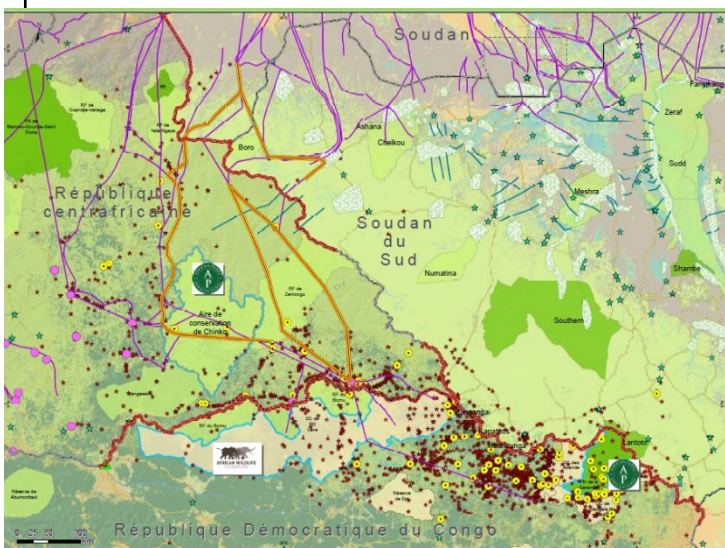
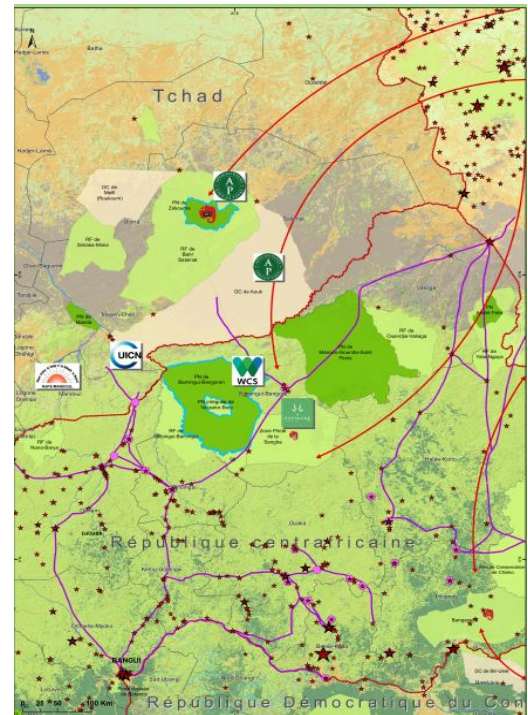
Il est surtout question dans ce bloc de développer un cadre de collaboration opérationnel sur les questions de transhumance entre l'Afrique Centrale (CEEAC, COMIFAC), le CILS, l'IGAD, la CEDEAO et le G5 du Sahel pour le dialogue inclusif sur les atouts du pastoralisme pour la paix et la sécurité. Ceci dans l'optique d'activer les aspects opérationnels du Protocole Spécifique relatif à l'AT-LAB de N'Djamena sur la collaboration transfrontalière entre les AP du Complexe binational Bouba Ndjida - Sena Oura et ceux de l'espace d'assise de la tripartite dans la mise en place des Brigades et des interventions LAB d'une part et d'identifier une approche de collaboration pour le

contrôle de la transhumance transfrontalière et la promotion du dialogue transfrontalier entre les Autorités locales et traditionnelle de façon systématique, d'autre part.

4.2.2. Bloc Nord Est : Tchad – Soudan

Considérant la volonté politique des Hautes Autorités de la région d'apporter des solutions idoines pour le développement durable et pour l'éradication de l'insécurité des espaces saharo-sahéliens, la Conférence régionale de Ndjamen de 2013¹¹ sur la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens a appelé la communauté sahéenne, ouest-africaine, centre africaine, nord-africaine et internationale, à s'unir dans un esprit de paix, de tolérance et de partage pour construire ensemble la paix et le développement des espaces saharo-sahéliens en valorisant le pastoralisme, seul à même d'en entretenir la stabilité.

Faisant suite à **"l'Appel" de la Conférence de 2013**, il



devient impératif de renforcer la coopération inter-états afin de faciliter la circulation transfrontalière pour promouvoir les échanges régionaux et d'encourager le développement d'un partenariat international à travers la mise en place d'une plateforme de collaboration transfrontalière multi-institutionnelle et multi-acteurs de suivi et de plaidoyer sur les questions de transhumance, des groupes armés et de la LAB transfrontalière.

¹¹ Déclaration de N'Djamena sur la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens , N'djaména – 29 mai 2013

4.2.3 Bloc Central : Cameroun - Tchad - RCA - RDC - Sud Soudan

Les perspectives pour ce bloc se rapportent à la nécessité d'activer le Protocole Spécifique de coopération transfrontalière des AP de la RDC, du Soudan du Sud, de la RCA et d'Ouganda. Il est primordial de mettre en place un cadre de collaboration multisectoriel transfrontalier et de développer un mécanisme régional d'observation et d'information sur les enjeux plurisectoriels liés à la conservation de la biodiversité. Une étude de cas spécifiques dans les blocs géographiques sera présentée par les personnes ressources désignées à cet effet. Il s'agit notamment du :

Cas spécifique du Complexe binational Bouba Ndjida et Sena Oura

➤ . Description succincte du bloc transfrontalier

Le BSB est l'une des dernières zones refuge pour la plupart des espèces fauniques des zones savanicoles nord, qui sont pour la plupart menacées d'extinction (éléphants, lions, girafes, éléphants de Derby etc). Situé à mi-chemin entre les AP de la RCA, la réserve de Faune de Binder Léré qui est elle-même connectée au Parc National de Waza et le parc de Waza est connecté à son tour au bassin du Lac Tchad. Le bloc paysager d'aires protégées : Sena Oura - Bouba Ndjidda-Bénoué- Faro-Gashka Gumti sert à la fois de garde-manger et de guichet de banque aux groupes armés opérant dans la région. Si rien n'est fait pour remédier à ces fléaux, ce Complexe qui constitue un élément clé des écosystèmes de la région s'asphyxiera et entrainera avec elle le déclin des aires protégées avec qui elle partage le continuum écologique.

A titre d'exemple basé sur l'imagerie populaire, le corps humain est constitué de plusieurs parties aux tailles différentes. Mais chacune selon sa taille et sa position contribue au fonctionnement du corps humain. Si d'aventure l'on négligeait les narines, ces "*petites*" orifices par lesquelles l'air circule et alimente le corps humain en oxygène et qu'elles cessaient de jouer leur rôle dans le fonctionnement du "*Grand*" corps humain, Il s'arrêterait de fonctionner après quelques temps, quand bien même la bouche restait ouverte de jour comme de nuit !

Les Enjeux /Défis

Entre octobre 2016 et février 2018, les Experts pays des Républiques du Cameroun, Centrafricaine et Tchad des sectorielles administratives (relations extérieurs, défense, justice, administration territoriale, forêts et faune) avec l'appui des organisations régionales et internationales (CEEAC, COMIFAC, GIZ, UICN et WWF) ont élaboré et validé deux Protocoles spécifiques pour la promotion de l'Ecodéveloppement et la mise en place des Brigades Bi et Tri nationales. Le Cameroun tarde encore à rejoindre le Tchad et la RCA pour la signature desdits Protocoles Spécifiques réduisant ainsi leur application et par ricochet, privant les services de conservation et les acteurs de la collaboration transfrontalière d'un outil vitale pour la LAB transfrontalière dans l'espace Tripartite.

Faits Marquants

- Le Cameroun et le Tchad signent à Yaoundé, le 02 Août 2011, l'Accord relatif à la création et à la gestion concertée du Complexe Binational Sena Oura Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa) ;
- 2012/2013, Parc National de Bouba Ndjidda enregistre un massacre d'environ 300 éléphants ;
- Au regard de la situation alarmante des massacres des éléphants dans le Complexe BSB, le Conseil des Ministres en Charge des Forêts et de la Faune des Pays membres de la COMIFAC de N'Djamena du 6 Juin 2012 a mis en évidence l'important rôle de la LAB dans le développement durable de la biodiversité dans la zone septentrionale de la région, ce qui a abouti à l'élaboration de la *feuille de route de 2012 pour l'Accord BSB*
- Les Républiques du Cameroun, Centrafricaine et Tchad signent à N'Djamena le 08 Novembre 2013 l'Accord de Coopération Tripartite ;

Perspectives en termes de pistes de solutions

Quatre organes sont prévus pour le fonctionnement de l'Accord binational au sein desquels les décisions sont prises par consensus. De ces organes seul le Comité Binational de Planification et d'Exécution (CBPE) est fonctionnel. Le CBSA chargé d'adopter les Protocoles Spécifiques et de prendre la décision et donner les orientations stratégiques en termes de la gestion concertée des ressources fauniques manque toujours à l'appel. Plusieurs raisons expliquent cet état de choses.

Recommandations.

- Mettre en place une Coordination Tri-nationale LAB avec pour objectif de concevoir, coordonner et opérationnaliser les activités de LAB transfrontalière dans la zone définie par l'Accord Tripartite et de créer et redynamiser le cas échéant un cadre institutionnalisé de gestion concerté des ressources naturelles accepté par tous les acteurs dans l'optique de mettre en œuvre des programmes conjoints de valorisation des AP et de leur zones Périphériques comme maillon clé à la LAB dans les zones transfrontalière.
- Mettre en place une coordination pour les brigades binationales d'intervention en matière de la LAB transfrontalière dans l'Espace d'assise de l'Accord Tripartite LAB de N'Djamena.
- Augmenter les fréquences des consultations des parties aux Accords BSB et AT-LAB et y intégrer les aspects relatifs à l'Eco-sécurité et de gestion des conflits liés à l'utilisation des ressources ;
- Renforcer les capacités des services centraux et déconcentrés des Etats concernés en termes de collaboration/renseignement et d'alerte transfrontalière entre les services en charge de l'administration forestière et de l'application des lois ;

Cas spécifique du Complexe Garamba – Bili-Chinko

Description succincte du bloc

Ce paysage qui comprend le complexe de la Garamba, le complexe de Bili et la réserve de Chinko est une région isolée et sous-développée, habitée par des communautés agricoles et des éleveurs transhumants. La Garamba classée en 1938, est l'un des parcs nationaux les plus anciens du continent Africain. Il s'agit d'un paysage naturel d'importance mondiale. Déclaré Site du Patrimoine Mondial en 1980 et patrimoine en péril depuis 1996, ce paysage a connu un passé tragique et est souvent appelé « Ground Zero » à cause du braconnage des éléphants par les groupes armés qui y vivaient y compris de l'Armée de Résistance du Seigneur. La Garamba abritait 22.000 éléphants dans les années 1970, et le rhinocéros blanc du Nord y vivait autrefois, mais les braconniers ont réduit la population d'éléphants à moins de 1.200 individus, et le dernier rhinocéros blanc a été vu dans le parc au début des années 2000.

Les Enjeux /Défis

Ce parc de 5.133 km² située dans un coin instable du nord-est de la RDC partage 261 km de sa frontière avec le Soudan du Sud déchiré par la guerre. Les braconniers pour l'ivoire et la viande de brousse ont systématiquement ciblé les ressources naturelles du parc pour financer leurs campagnes de terreur et d'instabilité. Le groupe terroriste ougandais, l'Armée de Résistance du Seigneur (Lord Resistance Army-LRA), opère depuis le domaine de chasse Azande à l'ouest du parc et constitue une énorme menace pour la sécurité des communautés locales et de la faune sauvage. Outre la menace constante du braconnage, la violence au Soudan du Sud voisin a créé un flux croissant de réfugiés dans la région qui sont dépendants des ressources du Parc.

Faits Marquants

- Créé en 1938, Garamba a été victime de braconnage dramatique envers ses rhinocéros et ses éléphants et figure depuis 1996, sur la liste du Patrimoine mondial en péril de l'UNESCO. La dernière observation de rhinocéros dans le parc remonte à 2006.

- Elle est entourée de territoires occupés par des milices de la RCA, des braconniers de la RDC et du Sud-Soudan et des pasteurs principalement originaires du Tchad et du Soudan.

Perspectives en terme de pistes de solutions

- La conservation est devenue une entreprise dangereuse. Toutefois, "l'importance de l'implication des communautés locales dans la lutte contre le braconnage, et du renforcement de leurs moyens de subsistance alternatifs est primordial.
- Mais de tels engagements doivent encore être accompagnés d'un "Renforcement de la participation effective des communautés locales dans la gestion de la faune qui devrait être au centre de tout programme visant à lutter contre le braconnage transfrontalier, la transhumance anarchique et pour assurer la sécurité de la faune et la biodiversité pour l'avenir" (Moritz et Scholte, 2016)¹².

Recommandations

A terme, le Complexe Garamba- Bili- Chinko, dispose d'un cadre de coordination des actions de LAB transfrontalière et de conservation engagées de part et d'autre des frontières communes de la tri-nationale qui soit efficace et effectif et qui :

- Assure une gestion concertée des ressources forestières et fauniques transfrontalières ;
- Prends des mesures actives pour encadrer la transhumance anarchique ;
- Contribue à raffermir la paix et la sécurité dans la sous-région ;
- Développe les services éco systémiques ; et enfin
- Contribue à la réduction de la pauvreté et au développement des économies locale/régionale.

4.3. EBAUCHE DE PROGRAMME

L'ébauche de programme découlera de l'ensemble des recommandations issues des travaux de consultation et des travaux de la Conférence, qui permettraient d'articuler et de développer une feuille de route découlant du programme et du plan d'action. Les points cardinaux ci-dessous guideront le processus :

Construire la paix

A la suite de la Déclaration de N'Djamena sur la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens de N'Djaména du 29 mai 2013 et de la Déclaration de Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique centrale de N'Djamena du 27 Juillet 2017, l'approche de la Conférence de N'Djamena du 23 au 25 janvier 2019 sur la lutte contre le Braconnage et autres activités criminelles transfrontalières, s'inscrit dans un processus à long terme. Dans une Afrique sahélienne et équatoriale où la situation géopolitique reste fragile et le massacre des espèces animales protégées continue, ladite Conférence propose un cadre de coopération de proximité facilitant l'intégration socioéconomique et culturelle des populations transfrontalières et la construction de la paix dans la sous-région.

Financement durable

Dans un contexte d'insécurité, de déplétion des ressources, de changement climatique affectant les habitudes agropastorales, fragilité des marchés locaux : le développement de partenariats avec des acteurs non gouvernementaux et une coopération avec le secteur privé est crucial, étant donné que les fonds publics ne seront pas suffisants pour financer l'ensemble des investissements

¹² Impacts of boko haram on Transhumance in Cameroon Mark moritz & paul scholte, The ohio state university, USA 2016

indispensables au développement de l'économie verte de la sous-région. D'autre part seul un engagement à long terme du secteur privé peut garantir des actions éco-sécuritaires durables.

Observatoire des forêts : capitalisation des connaissances et mise en réseau

Le capital-savoir constitue un vecteur essentiel de la LAB et collaboration transfrontalière. L'OFAC représente une étape importante dans le processus du renforcement des relations transfrontalières à travers la capitalisation des connaissances et la mise en réseau. De ce fait, la question de la capitalisation de l'information est essentielle bien qu'elle pose certains défis.

Renforcement de la LAB transfrontalière, Encadrement des Transhumants et des populations

Les Etats et leurs partenaires stratégiques devraient travailler à priver les organisations terroristes de leurs ressources et briser leurs capacités à financer les attaques terroristes à travers un renforcement de la LAB transfrontalières à tous les niveaux. En outre, il est important de tenir compte des pratiques ancestrales du pastoralisme nomadique dans l'optique de promouvoir une approche de développement ou le bien être des communautés et peuples autochtones / locaux est au centre des préoccupations des gouvernements.